



## ARRÊTÉ DE LA MAIRE DE LA VILLE D'OLORON STE-MARIE

Département des Pyrénées-Atlantiques  
Commune d'Oloron Ste-Marie

**Délégation de signature à Madame Sandrine SERVAT, Responsable des Ressources Humaines**

ARR\_26\_29\_DGS

La Maire de la Ville d'Oloron Sainte-Marie,

Vu l'article L.2122-19 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 28 mars 2026 au cours de laquelle il a été procédé à l'élection du Maire,

Vu l'arrêté municipal du 22 juillet 2025 nommant Madame Sandrine SERVAT en qualité de Rédacteur Territorial Principal 1ère classe à compter du 1er juillet 2025,

Considérant qu'il est indispensable d'accorder une délégation de signature à la Responsable des Ressources Humaines afin d'assurer la continuité du service,

### ARRÊTE

**Article 1er :** Il est donné délégation à Madame Sandrine SERVAT, agent communal titulaire à un emploi permanent à la Mairie d'Oloron Sainte-Marie, aux fins de signer l'ensemble des actes définis ci-après :

- Les courriers de réponse négatives aux candidatures et stage,
- Les conventions et attestations de stage,
- Les actes liés à la fin d'engagement : attestation et cerfa employeur, Assédic, URSSAF, France Travail ...

**Article 2 :** Cette délégation est donnée sous la surveillance et la responsable de Madame la Maire de la Ville et est révocable à tout moment.

**Article 3 :** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa notification à l'intéressée et à compter de sa publication pour les tiers.

**Article 4 :** Le présent arrêté sera inscrit au registre des arrêtés de mairie et affiché en mairie. Une ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Madame Sandrine SERVAT
- Madame la Sous-Préfète d'Oloron Sainte-Marie,
- Monsieur le Préfet des Pyrénées-Atlantiques,
- Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de PAU.

Fait à Oloron Sainte-Marie, le 28 Mars 2026

AFFICHÉ LE 30.03.2026



LA MAIRE,

Marie-Lyse BISTUÉ